



**ETUDE HYDROGEOLOGIQUE DE RESSOURCES STRATEGIQUES (RS) EN EAUX SOUTERRAINES ET  
DEFINITION DES ZONES DE SAUVEGARDE (ZS) EXPLOITEES ET NON EXPLOITEES ACTUELLEMENT  
DEPARTEMENT DE L'HERAULT**

FRDG 125 - Calcaires et marnes des causses et avant-causses du Larzac sud, Campestre, Blandas,  
Séranne

COPIL de phase 1 – 11 septembre 2020

La liste des membres ne peut pas être diffusée en ligne en raison de la législation. Elle peut être adressée sur demande individuelle par email à [ljakob@herault.fr](mailto:ljakob@herault.fr).

Objet :

- Rappel du cadre de l'étude
- Phasage de l'étude
- Cadre géologique et hydrogéologique de la masse d'eau
- Présentation des unités hydrogéologiques proposées
- Utilisation actuelle des eaux souterraines de la masse d'eau et besoin futurs
- Présentation de la démarche d'identification des captages structurants et des zones de sauvegarde
- Proposition de captages structurants et des zones de sauvegarde

Le COPIL de fin de phase 1 s'est tenu le 11 septembre 2020 à 14h, dans la salle du Conseil de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault à Gignac.

Monsieur Nicolas LIENART du Conseil départemental de l'Hérault souhaite la bienvenue à tous les participants.

Madame Evelyne LACOMBE de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse présente la démarche et les objectifs des études de Ressources Stratégiques.

Monsieur Nicolas LIENART indique que l'ordre du jour est chargé et que les membres du COPIL sont invités à transmettre à l'issue du COPIL les corrections et remarques de détail qu'ils auraient sur les trois volumes du rapport.

Le groupement de bureaux d'études débute sa présentation

--- Le diaporama de la présentation est joint au présent compte rendu. ---

De nombreuses interventions ont lieu.

Unité Fesquet-Eglisette : L'ARS questionne sur la cohérence d'une unité à cheval sur l'Hérault. Le PPE du Fesquet a été défini en limite de l'Hérault. Le CD34 indique que les pompages sur le forage du Fesquet ont démontré que seul le niveau dynamique est sous le niveau de l'Hérault, le niveau statique est largement au-dessus et le gradient traduit même l'absence de mise à l'équilibre.

Unité Foux de Brissac : D Caumont (CLPA) mentionne que cette source est classiquement dénommée Avèze. Il indique qu'une autre coloration a été réalisée depuis la grotte du Grenouillet, confirmant la connexion avec la source. La publication des résultats est en cours ; les informations seront transmises dès que possible.

Unité Buèges : Il est mentionné que la grotte-exurgence du Garrel est également présente sur cette unité. Ce réseau représente un système hydrogéologique bien individualisé. Il existe de la biblio sur ce sujet au CLPA (coupe, topo, traçages). Il est proposé qu'une unité Garrel soit rajoutée sur la zone blanche entre les unités 2 et 3.

Unité Drac-Clamouse : Le CD34 indique qu'il manque le piézomètre de Montpeyroux dans la carte des points de suivi des nappes. Le CD34 indique que la Source des Bains doit être intégrée à l'unité. Elle est cependant considérée par certains comme hors de la masse d'eau. Des spéléologues mentionnent que la limite entre l'Unité Clamouse et l'Unité Verdus n'est pas certaine. Les propos seraient à moduler dans le rapport.

Unité Cabrier-Sergent : D Caumont (CLPA) indique qu'une coloration a eu lieu en 1952 depuis l'aven du Mas d'Agre. Il est également mentionné des colorations depuis l'aven de la Capitelle et l'aven de la Gousse. Les informations sont contenues dans le bulletin FSH de 1952 et pourront être transmises. Il manquerait une coloration depuis la cavité de « la peau de l'ours » selon G Gil (GSM), il faut prendre contact avec lui pour plus d'informations.

Unité Cent Fonts : Aucune observation.

Unité Lasfont : Il est indiqué que la source du Moulin n'a pas été suivie lors du traçage effectué depuis l'Aven des Albarons.

Unité Grand Bousquet : Il est fait mention du forage de Souteyrol. D Caumont indique la présence d'une source importante en face du Castellas entre Gorniès et Madières. G Maistre (GERSAM) évoque la rivière souterraine de Caucanas qui correspond à un aquifère perché. D Caumont indique qu'une source pérenne dite de « Meyne » se situe dans le hameau de Carteyral.

Unité Foux de la Vis : il est indiqué que lors du traçage depuis l'aven des Albarons, des traces ont été détectées sur la source de la Vis. Il est fait mention d'un rapport d'étude sur l'Event de Rognies datant de 2014 sur une pollution (se rapprocher de la Com. Com. du Pays Viganais).

L'ARS 34 indiquent que les captages F3 et F4 Navacelles (SIVOM du Larzac) existent et sont autorisés depuis cet été. Ils sont exploités en permanence (pas en secours). Ceux-ci ne sont pas recensés dans le Tableau 1 du rapport volume 3 et dans la cartographie, mais mentionné dans le texte. Il est précisé par le bureau d'études que ces ouvrages figurent bien dans la base de données mais qu'aucune donnée (volume et rendement) n'est indiquée dans la base de données Redevances de l'Agence de l'Eau. Les documents consultés mentionnaient que ces ouvrages étaient en cours de régularisation avant mise en exploitation. Le rapport sera modifié sur ce point.

Il est indiqué que la DREAL disposerait d'un point de suivi à la Foux de la Vis.

Unité Gourneyras : Le traçage effectué depuis l'autoroute A75 et détecté sur Gourneyras est questionné. Des traçages récents depuis le Rocas et les Besses (CLPA) ont été réalisés et les publications sont en cours

Unité Gourgas : Le rattachement de Soubès à l'unité est discuté. Le SIE du Lodévois indique que des études sont planifiées. Il est indiqué l'existence d'une galerie karstique entre les secteurs de l'Aven

Marceau et de la perte du Pont Noir. Les limites de l'unité sont laissées tel quel en l'état des connaissances.

Unité Adoux : Un traçage positif existe entre l'Aven Vailhé et l'Adoux. Il est nécessaire de ramener les limites Sud et Est afin de sortir les secteurs des avens des Perles et du Saut du Lièvre. Il est indiqué que le débit de l'Adoux est étonnant en regard de la taille de l'Unité. Le SIE du Lodévois indique que des traçages sont à venir entre l'A75 et l'Adoux. Il est fait mention de la grotte de la Fromagerie.

Unité Payrol : Il est indiqué que la grotte du Bousquet est à la même altitude que les sources de Payrol mais ne présente pas de débits notables. Suite à un questionnement, il est précisé que la grotte du Bousquet est incluse dans la même unité que Payrol pour éviter d'avoir un morcellement trop important des unités.

Unité de l'Hettangien du bassin du Gravezon : Il est fait mention d'un traçage depuis l'Aven des Plans, détecté à la résurgence de Sourlan (grotte de la cascade ou du Puisard).

Unité de Vallombreuse – Pont de l'Amour : Plusieurs intervenants s'étonnent du rattachement de ce secteur à la ME FRDG 125. Ces secteurs étant par ailleurs traités dans le cadre d'une autre étude de ressources stratégiques sur la masse d'eau FRDG409, il est décidé de ne pas les prendre en compte dans cette présente étude.

Consommation par UGE : L'ARS34 indique que sur le périmètre de l'AOP Roquefort, qui couvre une partie de la masse d'eau FRDG125 (secteur Nord), les troupeaux sont abreuvés depuis le réseau AEP. Il faut donc être vigilant sur les chiffres de l'AEP dans ce secteur.

Population future en pointe : Les taux d'évolution des communes de la CC GPSL (vallée de la Buèges) sont trop élevés (supérieurs à 100 %). Il faut considérer les données du SCOT de 2019 (taux de croissance d'1,3 % par an). Le document du SCOT sera fourni aux bureaux d'études. Les données du SDAEP 2019 sur Montpeyroux et Saint Saturnin démarré par le SI Pic Baudille et finalisé par la CCVH sont différentes de celles présentées dans le volume 3 du rapport. Le rendement à prendre en considération pour les besoins futurs est de 75%.

D'autres remarques sont faites durant la discussion :

- Dans le Tableau 1 du Volume 3 du rapport, il faudrait faire deux colonnes distinctes « Volume autorisé (DUP) et « Limites de prélèvements (étiage) ».
- L'AE RMC propose de considérer, pour l'estimation de l'évolution de la population future, les évolutions de population liées aux futures interconnexions. Le SIE du Lodévois mentionne que des projets sont en cours (transferts Nord-Sud) et seront intégrés aux prochains SDAEP intercommunal (2021), mais aucune estimation précise des populations concernées n'a été établie pour le moment.
- Il est convenu de ne pas considérer un captage comme structurant s'il est abandonné pour des raisons de qualité.

➔ Le CD34 rappelle que les personnes ayant des remarques et corrections sur les rapports sont priées de les faire parvenir aux bureaux d'études (Etude-RS-CD34@hydriad.com) et au CD34.